



Depuis 2014 toutes les entreprises, quelles que soient leurs tailles ont l'obligation d'effectuer une fois tous les









Entretiens professionnels

Formation salariés

L'employeur a aussi l'obligation d'assurer l'adaptation de ses salariés dès lors qu'il embauche un nouveau collaborateur ou que les postes évoluent.

Il doit aussi veiller à ce que ses salariés restent employables sur le marché de l'emploi.

Bien définir sa politique formation peut devenir un réel atout pour les entreprises.

Dans un monde en perpétuelle évolution, il n'est pas rare de rencontrer des dirigeants qui ont des difficultés à recruter ou à trouver les bonnes compétences. Les jeunes générations qui ont intégré le marché de l'emploi il y a une dizaine d'années, ne sont pas facile à fidéliser.

Les compétences sont devenues un enjeu majeur pour les entreprises. L'impact positif de l'engagement des salariés pour leur entreprise n'est plus à prouver.

Et les entreprises qui investissent en formation sont plus performantes que leurs concurrents.

Réaliser les démarches administratives de la formation



Définir sa stratégie de formation



Optimiser son budget formation



Intégrer des nouveaux embauchés

Gestion intégrale de vos démarches administratives : de l'inscription des salariés aux stages au montage des dossiers de prise en charge.

Construction de boites à outils formation et de supports pédagogiques.

- Comprendre et maitriser l'ensemble des dispositifs de la formation professionnelle et appréhender les critères des financeurs.
- **✓ Mobiliser** ses collaborateurs et ses managers.
- **Construire** et mettre en œuvre ses projets de formation (plan de formation).
- Formaliser et construire des parcours de formation interne.
- Mesurer l'efficacité de ses investissements en formations.

- Recherche de financements (OPCA, Etat, Région).
- **Recherche et présélection** des organismes de formation en fonction de votre cahier des charges.

- **Réussir** l'intégration de ses nouveaux embauchés.
- Financer ses parcours d'intégration.
- Construire ses fiches de postes et ses référentiels métiers.



Capital Compétences, société de conseil en formation,

propose de vous accompagner et de vous aider à répondre à ces différentes problématiques et faire de la formation un réel investissement pour l'avenir de votre entreprise.

Olivier Bloudeau

06 23 75 45 13

■ olivier.bloudeau@capitalcompetences.fr